

---

## LA NORME DU FRANÇAIS DANS LES MÉDIAS. POURQUOI? POUR QUI?

Diane Raymond et André A. Lafrance\*

---

*Il est indéniable que les préoccupations pour la langue sont toujours présentes au Québec et se traduisent de différentes façons. Au cours des deux dernières années, soulignons la publication du rapport *La qualité de la langue : un projet de société* (Maurais, 1999)<sup>1</sup> et d'une synthèse sur l'évolution de la langue au Québec *Le français au Québec. 400 ans d'histoire et de vie*<sup>2</sup>.*

*De plus, la Commission des états généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec (2000-2001), présidée par M. Gérald Larose, a fait l'objet d'une large couverture médiatique au Québec. L'un des mandats de la Commission consistait à « présenter des recommandations [...] visant à assurer l'usage, le rayonnement et la qualité de la langue française au Québec ». Au total, la Commission a reçu plus de deux cents mémoires d'organismes et de citoyens dont certains portaient plus spécifiquement sur la qualité de la langue parlée ou écrite. De plus, l'une des six journées thématiques organisées par la Commission abordait spécifiquement le thème de la qualité de langue. Lors de cette journée, des représentants de divers ordres d'enseignement (primaire, secondaire, collégial et universitaire) ont apporté leur témoignage ainsi que des praticiens et chercheurs associés à divers secteurs d'activités : le*

---

\* Diane Raymond est coordonnatrice des activités de formation au programme SUITE (Soutien à l'utilisation de l'Internet et des technologies dans l'enseignement) à l'Université de Montréal et André A. Lafrance est professeur au département de communication et co-directeur du Laboratoire interuniversitaire TRANS-COM également à l'Université de Montréal.

<sup>1</sup> *La qualité de la langue : un projet de société, rapport préparé par Jacques Maurais, Conseil de la langue française, janvier 1999, 356 pages.*

<sup>2</sup> *Le français au Québec. 400 ans d'histoire et de vie, Conseil de la langue française sous la direction de Michel Plourde, avec la collaboration d'Hélène Duval et de Pierre Georgeault, Fides, Les Publications du Québec, 2000, 516 pages.*

*monde du travail, le secteur technique et scientifique, les médias, la publicité ainsi que l'Administration publique.*

*En plus d'événements mobilisateurs comme la Commission des états généraux, des éléments ponctuels viennent souligner l'importance accordée par le gouvernement du Québec à la diffusion d'une langue de qualité, entre autres, dans les médias. Ainsi, le Conseil de la langue française décerne annuellement le Prix Jules-Fournier à un ou une journaliste de la presse écrite et le Prix Raymond-Charrette à un ou une journaliste de la presse électronique. Pour les mêmes objectifs, l'Office de la langue française attribue le Prix Jacques-Bouchard à des publicitaires. Comme on peut le constater, « norme et qualité de la langue » sont souvent des termes associés.*

*Ce numéro de Terminogramme est ainsi consacré à la norme du français dans les médias et fait suite à celui paru en septembre 1999 sur le thème La norme du français au Québec. Perspectives pédagogiques. Certes, la coordination de ce numéro posait un certain nombre de défis. De quoi parle-t-on au juste? La norme peut faire référence, entre autres, à un code, une convention, une règle, une loi, un standard ou une coutume. La langue française est-elle une réalité singulière ou plurielle? Peut-on identifier une spécificité de la norme au domaine des médias? Quelle est la définition même d'un média? Quel rôle attribue-t-on aux médias quant à la langue qu'il faudrait privilégier? Reflet de la société ou modèle? À quel niveau de langue doivent faire appel les journalistes pour toucher leur public? N'y a-t-il pas une tension constante entre le fait de jouer un rôle modèle et le fait de vouloir refléter la réalité du public? Est-ce une décision individuelle ou organisationnelle? Le mandat est-il le même s'il s'agit d'un organisme public ou privé?*

*Avec plus de questions en tête que de réponses, nous avons proposé cette thématique à des personnes intéressées par le sujet. Parmi les points d'ancrage, nous souhaitions retrouver une composante historique, de même que le point de vue du milieu de l'éducation, de journalistes, de gestionnaires de médias, de même que des travaux de chercheurs. Cette diversité devait ainsi assurer une variété d'appartenance institutionnelle (médias, universités, organismes gouvernementaux ou autres). Enfin, les réflexions et analyses devaient se pencher sur plusieurs supports médiatiques (radio, télévision, écrit ou autres).*

*Les auteurs ont eu le choix de leur thème et de l'angle de leur analyse. Les textes présentent donc un éventail d'idées : des références à l'histoire, des analyses de corpus, des observations, des descriptions de parcours professionnels, des échanges entre enseignants/praticiens, de même que les résultats d'une étude auprès de la population. La presse écrite, la radio et la télévision sont ainsi scrutées et la notion même de « média » va jusqu'à inclure le musée.*

*Les trois premiers textes présentent des analyses de corpus menées par des chercheurs. Puis, c'est au tour d'un journaliste intéressé par les questions de langue de livrer ses observations. Des enseignants en milieu universitaire proposent aussi leur regard sur la formation des futurs journalistes en ce qui a trait à la langue. On y trouve aussi le point de vue du public sur la norme dans les médias et sur la qualité de la langue. L'un des textes qui amorcent la conclusion confirme que Radio-Canada a été et demeure une référence en matière linguistique. La parole revient donc à l'un des acteurs de cette institution qui présente le parcours singulier de la Société d'État en termes de politiques linguistiques. Le dernier texte présente une ouverture sur la question de la norme et de la langue dans le contexte du musée comme média.*

## **Les auteurs et leurs textes**

### **Des recherches**

*Louise Tremblay présente ses travaux sur la qualité de la langue dans les médias écrits qu'elle définit à*

travers un « faisceau de paramètres linguistiques ». À la recherche d'indices de qualité, elle compare différents types de périodiques : quotidiens, hebdomadaires et mensuels dont les conditions de production diffèrent.

Pour sa part, Marie-Éva de Villers s'intéresse à un corpus de textes journalistiques, considérant la presse écrite comme « un observatoire privilégié de la vie du langage, de l'usage réel de la langue ». Son analyse porte sur l'ensemble des parutions du quotidien *Le Devoir* de 1997 et son équivalent pour le quotidien *Le Monde* de la même année. Elle porte attention à plusieurs éléments dont les québécoïsmes, les emprunts, les néologismes, les effets des recommandations officielles de l'Office de la langue française, le vocabulaire d'Internet et la féminisation.

Dans un troisième texte, trois auteurs se penchent aussi sur la presse écrite. Pierre Martel, Hélène Cajolet-Laganière et Marie-France Langlois posent la question suivante : Les textes journalistiques québécoïses sont-ils « envahis » par les emprunts critiqués à l'anglais? Ils font état des travaux du Centre d'analyse et de traitement informatique du français québécoïse qui a examiné un corpus journalistique de quatre millions de mots<sup>3</sup> (journaux et magazines spécialisés). La présence d'anglicismes dans les textes ne serait pas unique au Québec.

### La pratique journalistique

En préambule de son texte, Daniel Raunet, journaliste, souligne « l'incertitude, l'ambiguïté, l'insécurité quant à la langue dont il serait préférable de parler au Québec ». Il aborde le thème de la norme dans une perspective historique à laquelle il joint ses observations sur la presse écrite et les médias électroniques. Il constate le malaise du milieu journalistique entre le recours au français standard et la volonté de rester proche du public. Les solutions qu'il propose interpellent différents acteurs dont les responsables de la presse et ceux du système d'éducation.

Qu'en est-il de la formation? Marie-Christiane Hellot et Lise Malo ont réuni des enseignants du Certificat en journalisme à l'Université de Montréal et leur ont posé « la question de la norme linguistique à enseigner ». Leurs observations et constats sont critiques vis-à-vis de la situation actuelle, tout en reconnaissant « les conditions de la pratique du métier peu favorables à une langue de qualité ». Les auteures demeurent optimistes face à l'évolution de la maîtrise de la langue de leurs étudiants en accordant une priorité à la maîtrise de l'écrit.

### Le public et ses modèles linguistiques

Le point de vue du « public » sur la question de la norme s'avère une donnée riche et incontournable. Pierre Bouchard et Jacques Maurais présentent les résultats d'une étude menée auprès de 1591 répondants québécoïses francophones sur leur perception de la qualité de la langue dans les médias (télévision et radio). Les résultats semblent confirmer une perception de l'amélioration de la qualité de la langue des médias. La Société Radio-Canada demeure la référence en la matière.

Quelle est l'origine de cette image de qualité associée à Radio-Canada? Robert Dubuc retrace le parcours des personnes qui ont contribué à faire de la Société d'État une référence sur le plan linguistique. En particulier, il met en contexte « l'âge d'or du français à Radio-Canada » de 1960 à 1990 à la radio et

---

<sup>3</sup> Le corpus journalistique fait partie de la Banque de données textuelles élaborée à Sherbrooke depuis 1977.

la télévision. Cependant, les compressions budgétaires ont mis fin à ces initiatives. Si la radio a de nouveau un conseiller linguistique, la télévision ressemble davantage à un miroir de la société qu'à un modèle.

### **Quand la langue « s'expose »**

La proposition de Marie-José des Rivières et Nathalie Roxborough entraîne le lecteur dans une analyse qui élargit la perspective, le musée étant considéré comme un média. Dans ce contexte, les auteures décrivent le défi de consacrer une exposition spécifiquement à la langue française. Privilégiant une démarche sociolinguistique, le Musée de la civilisation à Québec a valorisé l'ouverture à la richesse de la variété linguistique, le développement d'une responsabilité à l'égard de la langue française et une maîtrise éclairée de ses variations.

Les auteurs réunis proposent ainsi aux lecteurs des constats, des regards critiques ou optimistes, mais aussi des pistes d'actions sur la norme et les médias. Les perspectives illustrées devraient interpeller un vaste public : les chercheurs, les journalistes, les rédacteurs, les publicitaires, les responsables des médias, les enseignants, les étudiants, voire les auditeurs, les lecteurs, les téléspectateurs. Notre appartenance à une institution d'enseignement universitaire nous fait espérer que les étudiants prennent connaissance de ces textes comme source de réflexion, de discussion et de débats, particulièrement ceux et celles qui sont appelés à devenir les futurs praticiens des médias.

Ces huit textes ne peuvent être considérés comme un portrait exhaustif sur la question de la norme et des médias. Ce numéro nous semble plutôt porter les germes d'une parution ultérieure qui permettrait d'élargir le questionnement. Quel est le point de vue des producteurs ou des créateurs dont les contenus médiatiques s'adressent aux jeunes? Comment les responsables des médias des communautés ethniques québécoises composent-ils avec la question de la norme de la langue? De quelle manière le milieu de la publicité voit-il la situation? Quels défis doivent relever les éditeurs des médias de diffusion internationale en ce qui concerne la langue? Il serait intéressant aussi de comparer les similarités et les distinctions qui existent entre les médias francophones et non francophones, le débat sur la norme n'étant certes pas limité à la langue française au Québec. On pourrait aussi s'interroger sur l'arrivée de nouveaux supports comme l'Internet dans ce contexte. Sommes-nous en présence des mêmes questions, des mêmes enjeux?

Norme et médias? Ces deux pistes commandent-elles des actions individuelles ou institutionnelles? Comme le soulignait Jacques Maurais : « [...] il faut rappeler à chacun des grands acteurs sociaux, aux principales institutions de notre vie collective, et non aux individus, leurs responsabilités en ce qui concerne la qualité du français écrit et parlé au Québec. De la sorte, croyons-nous, s'enclenchera un processus qui jaillira sur les usages des particuliers » (Maurais, 1999 : 85). Dans ce contexte, on peut considérer que les médias sont parties prenantes.

En terminant, nous désirons remercier les auteurs qui ont accepté avec enthousiasme de contribuer à ce numéro. Nos remerciements s'adressent aussi à M<sup>me</sup> Lise Harou et à M. Pierre Bouchard, de l'Office de la langue française, pour les échanges enrichissants que nous avons eus pour préparer cette parution.